

**PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE****ÉCOLE / RPI**

NOM	<b>École primaire de Bellefois</b>	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Neuville de Poitou	14 novembre 2017

**Participants** (☑ : présent , ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Corbet ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Présidente du SIVOS</b>	<b>DDEN</b>
M. Coupaye ( <i>tit.</i> )	<input type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé	Mme Dilet
Mme Dercourt ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Vice président du SIVOS</b>	<b>Invités (en fonction de l'OJ)</b>
Mme Desobeaux ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Cases	
Mme Fradet ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Cottier	
Mme Rouzeau ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Souchaud ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Représentant de la Mairie de :</b>	
M. Charrier ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Neuville-de-Poitou</b>	
Mme Cordier ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Praud	
Mme Darles ( <i>suppl.</i> )	<input type="checkbox"/>	<b>Saint-Martin-la-Pallu</b>	
Mme Lakomy ( <i>suppl.</i> )	<input type="checkbox"/>	M. Gelin	
Mme Poisson ( <i>suppl.</i> )	<input type="checkbox"/>		
Mme Thomassin ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. Tocqueville ( <i>suppl.</i> )	<input type="checkbox"/>		
	<b>IEN</b>		
	Mme Jussaume		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Hamon

**Ordre du jour**

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
  - Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école
  - Approbation du dernier procès verbal
  - Règlement intérieur
  - Planification prochains conseils d'école et commissions éventuelles
- 2 – Actions pédagogiques
  - Avenant au projet d'école
  - Projets pédagogiques
- 3 – Utilisation des moyens de l'école
  - Effectif / répartition pour l'année 2017/2018
  - Contrat aidé / Service civique

- 4 – Hygiène et Sécurité
  - Travaux (bilan et à venir)
  - Sécurité
- 5. Mise en œuvre et suivi du PEDT
  - Activités périscolaires proposées cette année
  - Temps périscolaire

## 1. Fonctionnement du conseil d'école

### ★ Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école

- Ouverture de séance, tour de table
  - Présentation des parents élus
  - Présentation de Mme Dilet (DDEN, Délégué départemental de l'Éducation nationale)
  - Présentation de Mme Cases représentant le Sivos, M. Praud et M. Melin représentant respectivement la Mairie de Neuville et la Mairie de St Martin-la-Pallu.
  - Présentation de l'équipe pédagogique : suite au départ de Mme Merlin et M. Perrin, trois enseignantes sont arrivées dans l'école. L'équipe est donc la suivante :
    - o Mme Hamon assistée de Mme Laurence Dousset, ATSEM : PS-MS-GS
    - o Mme Lamy et Mme Pelletier (le vendredi) assistées de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS-GS
    - o Mme Maury et Mme Pelletier (le jeudi) : CP-CE1
    - o Mme Lamoureux : CP-CE1
    - o Mme Chauvet et Mme Taramini : CE2
    - o M. Wolff et M. Morin (le lundi) : CM1-CM2
    - o Mme Dreulle : CM1-CM2
- Élections des représentants de parents d'élèves

La participation est de 144 votants, ce qui représente un taux de 56,25 % de votants. Le nombre de bulletins nuls (consignes de vote non respectées) est stable par rapport à l'année dernière (17). Les 14 parents qui se sont présentés ont été élus.

Le directeur remercie les parents qui se sont portés volontaires pour le dépouillement.
- Composition et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est régi par le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école (président), des maîtres de l'école, d'un représentant du Rased, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles (Mme Josseline Dilet). Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Participants avec voix consultative : ils peuvent assister aux séances du conseil d'école pour certaines affaires. Ils sont invités par le président, après avis du conseil. Il s'agit :

  - de tous les maîtres du réseau d'aides spécialisées ;
  - du médecin, de l'infirmière et de l'assistante sociale de l'Éducation Nationale ;

- des personnels médicaux ou paramédicaux participant à des actions d'intégration d'élèves handicapés ;
  - des intervenants extérieurs tels que les professeurs de l'école de musique ainsi que les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école ;
  - du président qui, après avis du conseil d'école, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.
- Remarque : les suppléants des représentants de parents d'élèves peuvent également assister aux séances du conseil d'école, mais ne prennent pas part aux votes éventuels.

#### ★ **Approbation du dernier procès verbal**

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

#### ★ **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur préalablement envoyé est discuté. Des modifications (clarifications et ajustements) sont apportées.

- Modification du paragraphe spécifiant la sortie de l'école : inversion pour tenir compte du fonctionnement actuel (élèves de maternelle par le petit portail, élèves d'élémentaire par le portail principal).
- Une précision est apportée sur la conduite à tenir en cas d'urgence (appel du 15).
- Explication des temps de récréation : le nombre d'enseignants surveillant la cour dépend du nombre d'élèves. Le planning de cour est présenté.
- Plusieurs parents demandent des précisions sur l'organisation d'une journée et les responsabilités de chacun. Qui fait quoi et à quel moment et qui contacter en cas de besoin ? Les parents suggèrent de réaliser un planning type d'une journée avec les plages de responsabilités et les coordonnées associées (du Sivos, école, Souris verte, garderie, contact du personnel formé au soin et interlocuteurs joignables aux différents horaires) et d'ajouter ce document au règlement de l'école.

M. Wolff précise que le règlement intérieur de l'école a pour seul objectif de traiter le temps scolaire et n'a donc pas pour vocation d'étendre son action sur le temps périscolaire. Les informations horaires d'ouvertures, fermetures et de récréation sont indiquées dans le règlement intérieur. Par contre, un document peut être distribué et affiché pour rappeler les horaires de la garderie, de l'école, de la cantine et du centre de loisirs La Souris Verte (le mercredi après-midi) avec les n° de téléphone de chaque structure. Ces informations seront également intégrées dans le livret d'accueil de l'école.

En accord avec les représentants de la mairie et du Sivos, M. Wolff se charge de rédiger un mot listant ces informations, mot qui sera distribué via le cahier de liaison (au plus tard fin de semaine prochaine). L'information sera également visible sur le tableau d'affichage.

#### ★ **Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles**

- Les prochains conseils d'école sont fixés au 8 mars et au 19 juin 2018, à 18h00.
- Commission restauration :
  - Le Sivos propose les dates suivantes : 7 décembre 2017 et 14 juin 2018 à 18h00.
  - Les parents d'élèves demandent une commission restauration spécifique pour Bellefois, en amont de la commission cantine regroupant les deux écoles, pour pouvoir répondre aux questions spécifiques à Bellefois. Le Sivos ne retient pas cette proposition.
  - Les parents d'élèves posent la question d'intégrer des enfants lors des commissions restauration. Le Sivos informe que ces commissions peuvent être amenées à traiter des questions liées au personnel, ce qui interdit de fait l'accès à des enfants. M. Praud indique que les élèves peuvent faire remonter des sujets concernant la cantine via le conseil des élèves.

- M. Wolff informe que la liste des adresses courriel des parents élus a été transmise au Sivos : les invitations à ces commissions pourront se faire par ce biais.

## 2. Actions pédagogiques

### ★ Avenant au projet d'école

Un avenant au projet d'école courant jusqu'à la fin de cette année scolaire a été produit en fin d'année dernière. Il se décline autour de trois axes :

- assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire ;
- favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves ;
- concevoir le parcours de l'élève de l'école au collège.

À partir d'un diagnostic (bilan et indicateurs dont dispose l'équipe pédagogique) des fiches d'actions ont été rédigées. Le détail de cet avenant est présenté au conseil d'école.

### ★ Projets pédagogiques

Les principaux projets de l'année sont les suivants :

- Voyage à Nantes pour toute l'école (sans nuitée pour les maternelles, avec nuitée(s) pour les élémentaires).
- Projet de rencontre avec un auteur, Laurent Audouin (CE2 et CM1-CM2), projet mené avec la médiathèque de Neuville.
- Projet de lecture (CP-CE1), également avec la médiathèque de Neuville.
- École et cinéma pour l'ensemble des classes de l'école (déplacement à vélo pour les CM1-CM2)
- Correspondance de la classe de Séverine Lamy avec la classe de MS/GS de Cherves. Ce projet va permettre aux élèves de vivre de véritables situations de communication, de produire en dictant à l'adulte des lettres, des invitations, des comptes rendus de visite, de prendre la parole pour participer aux échanges, à la réception d'un courrier, donner son avis...
- Correspondance avec deux classes de la région nantaise (classes de CM1-CM2). Un jeu en anglais a déjà été créé et envoyé. Des énigmes mathématiques suivront.

Un certain nombre d'autres projets sont en gestation dans l'ensemble des classes. Ils seront présentés une fois validés.

## 3. Utilisation des moyens de l'école

### ★ Effectifs élèves et équipe pédagogique 2017-2018

#### Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année, actualisés ce jour, sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS L. Hamon	9	8	10						27
PS-MS-GS S. Lamy	9	9	9						27
CP-CE1 C. Maury				11	11				22
CP-CE1 C. Lamoureux				11	10				21
CE2 L. Chauvet et C. Taramini						21			21
CM1-CM2 N. Wolff							14	10	24
CM1-CM2 S. Dreulle							15	9	24
	18	17	19	22	21	21	29	19	166

Il est à noter 3 arrivées et 2 départs depuis la rentrée de septembre.

Le Sivos annonce 13 naissances pour l'année 2015 et donc susceptibles d'entrer en PS pour la rentrée 2018.

Les parents d'élèves se posent la question du choix de deux classes de PS/MS/GS. Ce choix est lié d'une part aux caractéristiques du groupe, et d'autre part à un choix pédagogique (tutorat, entraide...).

#### ★ **Contrat aidé / Service civique**

Le contrat aidé de Mme Terrasson (assurant l'aide à la direction) se termine fin novembre.

Virginie Boche nous a rejoints dans le cadre d'un service civique depuis le 6 novembre, contrat qui s'achèvera le 6 juillet.

## **4. Hygiène et Sécurité**

### ★ **Travaux (bilan et à venir)**

- Des portes ont été percées pour les classes de maternelle cet été. Ceci permet d'accéder à la classe de Mme Hamon sans passer par le dortoir ni par la cuisine. La peinture a également été refaite.

Afin d'éviter de coller de la « Patafix » sur les peintures neuves, des supports en bois seront fixés. Les enseignants soulignent que pour d'autres travaux de peinture, une peinture magnétique pourrait être une bonne solution.

- Un paravent en bois a été installé provisoirement pour séparer le hall de la maternelle en deux parties. La cloison qui devait initialement être montée pendant les vacances d'automne sera installée dans le meilleur des cas pour les vacances de février 2018 (des devis sont en cours avec des entreprises). L'accès au coin cuisine sera alors sécurisé.
- Lors du conseil d'école de juin 2017, il avait été annoncé l'aménagement de placards dans la classe de Mme Lamy, de Mme Maury et dans le dortoir du bâtiment de maternelle. Un placard a été installé dans le dortoir. M. Praud indique que les placards des classes de Mme Maury et Mme Lamy n'avaient pas été inscrits au budget 2017. Ils seront donc inscrits au budget 2018.
- Une nouvelle grille avaloir et un drain ont été posés pour éviter les inondations dans la classe de Mme Lamy.
- Mur extérieur dégradé de la maternelle : cette rénovation a été effectuée cet été.
- Rangement des vélos : le goudronnage (ou pose d'un stabilisé) est en cours d'étude et sera étudié au budget de l'année prochaine. Les parents d'élèves demandent également s'il est possible d'installer un toit pour protéger les vélos.
- Chauffage de la classe de Mme Maury (dont la température de classe descendait anormalement par temps froid) : un chauffage électrique a été installé, ce qui a résolu le problème. Des températures basses sont également présentes dans le dortoir. M. Praud indique que le chauffage a été réparé le vendredi précédent le conseil. Le problème doit donc être résolu.
- Le drapeau français et le drapeau européen ont été remplacés sur le fronton de l'école.
- Le vidéoprojecteur reçu a été installé dans la classe de Mme Lamoureux. Deux vidéoprojecteurs seront demandés au prochain budget d'investissement : un pour la classe de Mme Maury et un pour remplacer celui tombé en panne au mois de mars dernier.
- Une piste de billes a été réalisée par le personnel communal dans la cour de l'école.
- Les parents d'élèves demandent s'il est possible de prévoir un agrandissement du préau dont la surface de protection est faible pour le nombre d'élèves de l'école. Il n'est pas prévu d'agrandissement de ce préau.

M. Wolff informe qu'en cas de pluie, les récréations peuvent être décalées ou annulées. Des jeux

sont alors organisés dans les classes.

Pendant la pause méridienne, le nombre d'élèves est moins important (deux services de cantine, élèves dans le dortoir, activités TAP).

#### ★ Sécurité

- Alerte incendie : un exercice s'est déroulé le 2 octobre sans préavis. Aucun problème n'a été détecté.
- Intrusion :  
Un exercice de simulation d'intrusion s'est déroulé le 9 octobre. M. Wolff rappelle que le dernier exercice de ce type avait déjà montré que la trompe utilisée n'était pas entendue des classes. Deux nouveaux documents PPMS remplaçant le document actuel doivent être rédigés par le directeur pour le 1<sup>er</sup> décembre (attentat-intrusion et risques majeurs). L'utilisation de sifflets sera mise en oeuvre.  
Le Sivos annonce qu'un système d'alarme spécifique (confinement et anti-intrusion) a été installé à l'école Jules Ferry. L'analyse du retour d'expériences permettra de choisir ou non le même système.
- Sécurisation de l'entrée principale : un visiophone sera inscrit au budget 2018 et installé au cours du 1<sup>er</sup> semestre.
- Formation aux premiers secours :
  - Les enseignants ont tous été formés (PSC1 ou AFPS). Néanmoins, les formations suivies peuvent être assez anciennes. Virginie Boche (service civique) suivra la formation le 28 novembre.
  - L'ensemble du personnel du Sivos a suivi la formation initiale. Un rappel est effectué annuellement.
- Les parents d'élèves posent la question des services contactés lors d'un accident scolaire. Les parents et le 15 (où un médecin régulateur a pour mission d'organiser les secours éventuels) sont appelés.
- Les parents d'élèves demandent si le casque est obligatoire lors des entraînements de vélo dans l'école. M. Wolff informe qu'aucun élève ne peut faire les séances de cyclisme sans casque. Il rappelle également l'obligation depuis le 22 mars 2017 pour tout enfant de moins de 12 ans de porter un casque à vélo sur la voie publique. M. Wolff déplore que malgré l'information reçue, certains parents laissent encore venir leur enfant à l'école à vélo sans casque.
- Les parents d'élèves signalent un encombrement à l'ouverture du portail le matin lorsque les élèves arrivent en vélo. Ils proposent de faire entrer les enfants à vélo par le petit portillon. M. Wolff ne donne pas suite à cette demande qui mobiliserait un enseignant supplémentaire le matin. Par contre, une information sera donnée aux élèves pour éviter ces désagréments. Selon les parents d'élèves présents au conseil, ce problème n'existe en effet que les jours d'entraînement des classes de CM1-CM2.
- Sécurité aux abords de l'école
  - Signalisation de l'école : un marquage au sol (triangles) a été effectué.
  - Une étude est en cours pour sécuriser la route de Clan et la route de Vendevre.
  - M. Violet, policier municipal, est régulièrement présent aux abords de l'école lors du flux principal des élèves (arrivée des élèves le matin et à la sortie à 16h15).

## 5. Mise en œuvre et suivi du PEDT

#### ★ Temps périscolaire

- Cantine  
M. Wolff informe que la plupart des sujets liés à la restauration scolaire sont de la compétence

de la commission restauration.

M. Praud répond néanmoins aux questions suivantes :

- Est-il envisagé d'introduire plus de produits locaux et/ou bio aux menus de la cantine ? La cantine poursuit cette action même si l'indication n'est pas toujours portée sur le menu.
- Y a-t-il une diététicienne pour l'établissement des menus ? Oui, un plan alimentaire a été établi l'année dernière par une diététicienne.
- Quels travaux d'insonorisation sont prévus à la cantine ? Ces travaux ont déjà été réalisés.
- Les agents sont-ils formés à l'encadrement des enfants ? 5 personnes sur 6 possèdent un BAFA ou un BAFD. Par contre, le personnel n'est pas encore formé à la gestion des conflits. La demande de séances de formation est faite, mais il est difficile d'obtenir des places.

Les parents souhaiteraient la mise en place d'animation dans la cour durant la pause méridienne.

- Quel est le cout de revient d'un repas ? Quel est le cout pour les familles (dont les parents signalent une augmentation significative pour les enfants hors commune) ? La réponse à cette question est reportée à la commission restauration.
- Comment sont organisés les services de cantine ? M. Wolff informe que, suite à une réunion avec le Sivos, un tableau regroupant les services de cantine, les TAP et les APC a été rédigé et approuvé par le Sivos. La préconisation du Sivos était double :
  - 4 classes au 1<sup>er</sup> service et 3 classes au 2<sup>e</sup> service
  - Les élèves d'une même classe mangent au même service.

Les parents d'élèves demandent si cette répartition est bien respectée. M. Wolff admet que ce n'est pas toujours le cas et suggère au Sivos de s'enquérir des arguments de Mme Karine Naudin (responsable restauration sur Bellefois).

- Un parent d'élève signale que le ménage de la salle de cantine commencerait pendant le 2<sup>e</sup> service. M. Praud vérifiera cette information auprès du personnel communal.
- Est-il prévu un moyen de distribution d'eau aux enfants lors de grande chaleur ? Cela a été mis en place en juin dernier où des pichets d'eau étaient à disposition des élèves lors de la pause méridienne.
- Garderie
  - Y a-t-il une harmonisation des règles de jeu sur le temps scolaire et hors scolaire ? M. Wolff précise que cette harmonisation avait été faite l'année dernière. Il propose de retravailler le sujet avec le personnel de surveillance de cette année afin d'expliquer et de mettre à jour si besoin le règlement de cour.
  - Pourquoi les enfants de Bellefois ne bénéficient-ils pas d'un transport pris en charge par la commune pour aller à la Souris Verte le mercredi ? M. Praud indique que la gratuité n'est financièrement pas possible. Il précise que 19 enfants de l'école de Bellefois sont concernés et 17 de l'école Jeanne d'Arc. Le Sivos prend néanmoins en charge le personnel d'accompagnement.
  - Les parents d'élèves demandent une ouverture de la garderie le soir jusqu'à 18h45 sans frais supplémentaires. De plus, des parents ont fait remonter un certain mécontentement sur la hausse des tarifs et le paiement par tranches. M. Praud indique que l'augmentation de temps de garderie entraînerait de facto une augmentation tarifaire liée au temps de présence des deux employés communaux.
  - Accès aux activités de loisirs post garderie : à ce jour, seule l'activité tennis de table a formalisé le transfert de compétence garderie/association. M. Praud, pour avancer sur ce sujet, souhaite obtenir plus de détails (liste des associations potentiellement concernées, nombre d'enfants par activité...).

#### ★ Activités périscolaires proposées cette année

Les activités proposées cette année sont les suivantes :

- Pour les élèves de la maternelle (GS) : langue des signes, expression corporelle.

- Pour les élèves de l'élémentaire : karaté, tennis de table, cirque, langue des signes, atelier corporel.

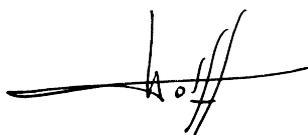
## 8. Place des parents à l'école

### ★ Communication

- Les parents d'élèves demandent la possibilité de créer un livret à distribuer aux parents comprenant les coordonnées des parents d'élèves avec trombinoscope.  
Le directeur n'y voit aucune opposition et se propose de l'afficher sur le panneau d'affichage extérieur.
- Les parents d'élèves proposent la création d'une adresse mail unique de contact des parents d'élèves : il convient aux parents d'élèves de créer cette adresse courriel.
- Les parents d'élèves demandent accès aux adresses mails des parents pour les solliciter en amont des conseils. Le directeur s'engage à fournir une liste au plus tard le 24 novembre, liste respectant la volonté des parents (choix inscrit sur les feuilles de renseignements de début d'année).
- Communication avec les familles : M. Wolff informe le conseil qu'un certain nombre d'informations de l'école ou extérieures ayant trait à l'éducation sont transmises aux familles par courriel (ce canal d'information ne se substituant pas au cahier de liaison). Les parents d'élèves élus approuvent cette démarche.

Fait à Bellefois, le 14/11/2017

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

